



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones

SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique : le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

LA LITTÉRATURE COMME MOYEN DE RECONQUÊTE DE LA PAROLE. L'EXEMPLE DE L'ACADIE

Annette Boudreau, Raoul Boudreau
Université de Moncton

Introduction

Les représentations linguistiques sont partie prenante des idéologies et des jugements portés sur la langue et influent sur son évolution, c'est-à-dire son maintien, sa progression ou sa disparition. Ces représentations sont fortement liées aux conditions de production sociales, historiques et économiques des pratiques linguistiques. En situation de langues en contact, les ressources matérielles et symboliques sont souvent inégalement distribuées et les locuteurs de la langue dominée entretiennent des représentations linguistiques conformes à cette répartition. Pour agir sur les langues, il faut agir sur les représentations (Calvet 1999, 2000) et pour agir sur les représentations, la littérature constitue une force glottopolitique de premier ordre surtout pour les cultures des milieux caractérisés par des rapports inégalitaires entre deux langues en présence. Dans la francophonie internationale, les rapports entre les francophones périphériques et la France sont caractérisés par un sentiment d'étrangeté et d'inconfort ; leur langue est française mais n'est pas celle qui est parlée par le *centre* ; elle a évolué dans un milieu parfois hostile à son développement mais en même temps, elle est à la base de la construction identitaire des gens qui la parlent. Les francophones ont toujours à vivre une tension entre le désir de se singulariser (en maintenant les traits linguistiques qui les caractérisent et qui fondent leur identité linguistique) et celui de se fondre dans la grande famille francophone (pour assurer la communication hors frontières). Comme l'affirme De Robillard (2000 : 88) :

« C'est donc le défi d'un difficile et périlleux exercice de jonglerie et de funambulisme que les francophones sont appelés à relever : assez de variation pour préserver les fragiles processus d'identification qui sous-tendent l'actuelle dynamique du français, mais au moins un modèle fédérateur pour que le français fonctionne efficacement comme véhiculaire, notamment international. »

Il y a donc oscillation entre le désir de se faire reconnaître de par le monde (et dans le cas des écrivains, par un large public) et le besoin de préserver son identité, dichotomie particulièrement présente chez les écrivains. Dans ce texte et à la lumière de ces constatations, nous analyserons le discours sur les langues de quelques écrivains acadiens et nous nous pencherons sur leurs textes. Nous verrons que par des stratégies de légitimation de la culture

dominée, ils ont agi sur les représentations linguistiques de leur communauté. Nous verrons également que leur cheminement culturel n'est pas isolé du développement économique et social des communautés dont ils sont issus mais qu'en même temps ils contribuent, par leur production artistique, au développement de ces mêmes communautés.

Aux alentours des années 1970, aussi bien la linguistique que les études littéraires ont entrepris un virage important qui a modifié l'approche de leur objet. Le fait de considérer la langue et la littérature comme des systèmes clos qu'il fallait d'abord appréhender dans leur immanence a abouti à des impasses qui ont obligé à prendre en compte, aussi bien pour l'étude de la langue que de la littérature, la situation d'énonciation et l'inscription socio-historique des discours. Cette réorientation a eu pour effet de mettre en évidence les rapports étroits et l'influence réciproque de la langue et de la littérature. On sait désormais que cette prétendue évidence qui voudrait que la langue précède la littérature est fautive. Les travaux sur la naissance de la littérature française ont bien montré que les processus mis en œuvre constituent un modèle générateur applicable à l'émergence de toutes les littératures. En prenant appui sur *La Défense et illustration de la langue françoise* de Du Bellay, Pascale Casanova en fait sa thèse principale qui avance que les littératures naissent par l'affranchissement et l'imposition d'une langue nouvelle comme langue littéraire et langue nationale :

« En réalité, l'initiative de Du Bellay est bien cet acte fondateur, à la fois national et international, par lequel la première littérature nationale se fonde dans la relation complexe à une autre nation et, à travers elle, à une autre langue, dominante et en apparence indépassable, le latin. Initiative paradigmatique qui donne le modèle, indéfiniment reproduit au cours de la longue histoire, que l'on retracera ici à grands traits, de la République internationale des Lettres. » (Casanova, 1999 : 71).

C'est dans sa phase d'émergence que le caractère glottopolitique de la littérature est particulièrement évident car naissance de l'Etat et naissance de la littérature coïncident dans la différenciation d'une langue.

« (...) on peut penser que les deux phénomènes – celui de la formation de l'Etat et celui de l'émergence de littératures dans de nouvelles langues – naissent du même principe de "différenciation". C'est en se distinguant les uns des autres, c'est-à-dire en affirmant leurs différences par rivalités et luttes successives, que les Etats européens vont peu à peu émerger [...]. Dans cet univers politique en formation qu'on peut décrire comme un système de différences [...], la langue joue évidemment un rôle central de "marqueur" de différence. Elle devient, elle aussi, l'enjeu de luttes qui se situeront à l'intersection de l'espace politique naissant et de l'espace littéraire en formation. C'est pourquoi le processus paradoxal de la naissance de la littérature s'enracine dans l'histoire politique des Etats. » (Casanova, 1999 : 57).

Dans le cas des « petites littératures » comme le sont les littératures francophones, le processus n'est pas différent et on pourra voir apparaître des littératures « nationales » en l'absence d'Etat constitué, comme c'est le cas au Québec et en Acadie. Si les Etats et les littératures naissent en fabriquant de la différence, pour les littératures francophones, cette différence va s'instituer par rapport à la littérature et à la langue françaises. Pour la littérature acadienne, doublement périphérique, elle tentera de se distinguer à la fois du Québec et de la France. Quand les écrivains des diverses aires de la francophonie tentent de se constituer une littérature, ils empruntent à la littérature française des procédés d'interaction langue/littérature qu'elle entendait garder pour elle au nom du mythe ancien du génie de la langue française :

« La question de ce qu'est une langue avec et par sa littérature et de ce qu'est une littérature dans et par sa langue, cette question elle-même est un universel des langues. Le paradoxe est que cette relation passe pour spéciale à la France. » (Meschonnic, 1997 : 90).

Langue et littérature naissent ensemble et ne cessent jamais de se construire mutuellement puisque l'écrivain se saurait jamais considérer la langue comme établie définitivement. L'exigence d'originalité à laquelle est confronté l'écrivain implique la nécessité paradoxale de renouveler continuellement la langue que son œuvre défend et illustre.

« *Les œuvres ne font pas que passer par le canal de la langue, mais chaque acte d'énonciation littéraire, si dérisoire qu'il puisse sembler, vient conforter cette langue dans son rôle de langue digne de littérature et, au-delà, de langue tout court. Loin de prendre acte d'une hiérarchie intangible, la littérature contribue à la constituer, à la renforcer ou à l'affaiblir.* » (Maingueneau, 1993 : 103).

S'il est un endroit où l'on peut observer en toute lumière cette construction mutuelle de la langue, de la littérature et de la nation, c'est bien dans la plus exiguë des littératures francophones, c'est-à-dire la littérature acadienne. Une rapide présentation de la situation sociolinguistique de l'Acadie est nécessaire pour comprendre cette exclamation d'Alain Masson commentant en 1972 les premiers balbutiements de la littérature acadienne : « *Est-il inutile de marquer quelque surprise devant ce miracle : on fabrique ici des poèmes ?* » (Masson, 1994 : 32).

Le français parlé en Acadie

En effet, il n'était pas évident qu'une littérature naisse dans un tel contexte. L'Acadie des Maritimes ne correspond à aucun territoire bien circonscrit à l'intérieur de frontières nettement découpées ; elle est dispersée dans les trois provinces Maritimes du Canada, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. La population acadienne habite donc des aires géographiques fragmentées qui relèvent de trois juridictions provinciales différentes, qui sont plus ou moins isolées les unes des autres et qui connaissent d'importantes disparités sur les plans social, économique et institutionnel. Ses frontières ne sont pas étanches ; il y a des francophones qui habitent les régions à forte majorité anglophone sur l'ensemble du territoire des provinces Maritimes. Anciennement, le centre historique de l'Acadie des Maritimes se situait en Nouvelle-Ecosse, près de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis), première colonie française en terre d'Amérique (1604). Entre 1755 et 1763, à la suite d'incessantes luttes entre la France et l'Angleterre, les Acadiens refusant de prêter un serment d'allégeance à la couronne britannique sont déportés par les Anglais vers les colonies anglo-américaines, vers la France et l'Angleterre. Cet événement appelé le *Grand dérangement* a laissé des traces indélébiles dans la mémoire collective acadienne.

La densité de la francophonie acadienne varie beaucoup sur tout le territoire de l'Acadie des Maritimes. L'ensemble de l'effectif francophone se déclarant de langue maternelle française se chiffre à 276 600 en 2001, ce qui constitue environ 15 % de la population des trois provinces (population totale des provinces Maritimes : 1 750 665). Près de 86 % de ces locuteurs francophones habitent le Nouveau-Brunswick, où la proportion des locuteurs se déclarant de langue maternelle française s'élève à 32,9 % de la population ; en Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, cette proportion tombe à 3,8 % et à 4,3 % respectivement (Statistique Canada, 2001). Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada.

L'ensemble de l'effectif ayant déclaré utiliser le français à la maison se chiffrait en 1996 à 242 265, soit près de 14 % de la population des Maritimes. La distribution provinciale en ce qui a trait aux locuteurs qui utilisent le français comme langue de communication au foyer est la suivante : 30 % au Nouveau-Brunswick et 2 % en Nouvelle-Ecosse et à l'Île-du-Prince-Édouard respectivement. Au Nouveau-Brunswick, d'où provient 90 % de la production

littéraire acadienne, les régions du Nord, dont l'une partage une frontière avec le Québec, sont majoritairement francophones, tandis que les régions du Sud sont majoritairement anglophones. Cependant, la région du Sud-Est composée de 40 % de francophones est la région la plus prospère sur le plan économique ; elle abrite la ville de Moncton qui est en train de s'imposer comme capitale culturelle de l'Acadie. Moncton est officiellement bilingue depuis août 2002 et connaît une situation économique des plus enviables sur le plan provincial, ce qui explique l'émigration des francophones des autres régions de la province vers Moncton (Desjardins, 2002 : 13). On y trouve plusieurs maisons d'édition francophones, la plus grande université de langue française à l'extérieur du Québec, un centre culturel francophone, l'hôpital provincial francophone, le siège social de Radio-Canada Atlantique, une troupe de théâtre professionnelle acadienne, etc.

Poirier (1994 : 237) voit dans l'Acadie l'un des trois foyers principaux du français en Amérique du Nord, avec les français du Canada, et de Louisiane.

« Il ne peut, d'aucune façon, être considéré comme le continuateur direct d'un dialecte de France ; l'acadien présente au contraire un ensemble de traits hérités de la grande région du Sud-Ouest du domaine d'oïl (notamment du Poitou et de la Saintonge). Ses caractéristiques phonétiques et morphologiques se rattachent, dans une large mesure, au français de jadis. L'acadien est donc une variété de français différente de celles qu'on trouve aujourd'hui en France et originale à maints égards par rapport au québécois avec lequel il est plus immédiatement apparenté. » (Poirier, 1994 : 262).

Ce français est encore très présent aujourd'hui. En effet, jusqu'à la fin du 19^e siècle, les Acadiens, ont vécu dans de petites communautés en milieu rural et ont été peu scolarisés. C'est la raison pour laquelle on trouve encore de nombreuses tournures archaïques en Acadie comme par exemple, le maintien du passé simple dans certaines régions de la Nouvelle-Ecosse, la forte utilisation du trait morphologique *ils ... ont* comme dans « ils vivent, ils regardent, etc. », les termes lexicaux marins comme « embarquez dans l'auto ». Si ces tournures sont souvent dévalorisées, elles le sont moins que le « parler bilingue » (Lüdi et Py 1986) qui s'est développé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick au vingtième siècle (Boudreau A., 1998) ; avec l'industrialisation et le contact accru avec les Anglais, s'est développée une variété de français appelée le chiac et caractérisée par l'intégration et la transformation, dans une matrice française, de formes lexicales, syntaxiques, morphologiques et phoniques de l'anglais (Perrot, 1995). Le chiac a été longtemps stigmatisé, voire occulté mais certains auteurs acadiens en usent dans leurs oeuvres comme nous le verrons plus loin.

Emergence de la littérature

Comment une communauté d'à peine 300 000 âmes, sous-scolarisée pendant 200 ans entre 1755 et 1955, parlant une langue très minoritaire dans un continent dominé par la langue et l'empire économique et politique le plus puissant du monde va-t-elle réussir à se doter d'une littérature ? La question n'est pas banale et l'on comprend mieux la référence d'Alain Masson au miracle. Mais il est évident qu'il est impossible pour une si petite communauté de se doter d'une institution littéraire complète. En l'occurrence, l'Acadie profite de la proximité géographique et de la parenté culturelle du Québec pour assurer une partie de la production, de la diffusion et de la réception de ses œuvres littéraires. Mais elle subit aussi la présence hégémonique de l'institution littéraire québécoise qui, pour mieux se démarquer de la tutelle de la France, impose la sienne sur les littératures francophones d'Amérique (Paré, 1992 : 41-42). La littérature acadienne se trouve donc dans la situation délicate d'avoir à se distinguer de la littérature québécoise pour se donner une identité, mais d'avoir besoin de son soutien institutionnel pour se maintenir.

On peut faire remonter les origines françaises de la littérature acadienne aussi loin que les écrits des premiers colons français Samuel de Champlain et Marc Lescarbot au début du XVII^e siècle (Maillet, 1983). Au milieu du XIX^e siècle, des auteurs acadiens publient des textes où la littérature se mêle à la politique, à l'ethnographie et à la défense de la langue selon le modèle décrit par Casanova. Mais par manque de moyens institutionnels pour la soutenir, il faudra attendre jusqu'aux années 1960 pour voir l'émergence d'une littérature acadienne qui revendique son nom et aspire à une relative autonomie.

Si comme on l'a vu, les littératures naissent en imposant une langue, quelle langue la littérature acadienne imposera-t-elle ? Puisque « la tâche principale des fondateurs de littérature, c'est en quelque sorte de 'fabriquer de la différence' » (Casanova, 1999 : 302), c'est aussi de ce côté que s'orientera la littérature acadienne naissante, avec toutes les hésitations d'une communauté minuscule qui tente de se démarquer de la culture littéraire la plus prestigieuse de la planète, mais qui ne veut surtout pas s'en détacher complètement. Au milieu du XIX^e siècle, Octave Crémazie avait déjà exprimé dans une lettre devenue célèbre¹ cette difficulté pour le Canada français de se distinguer de la culture française de France, si avide d'exotisme.

« Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et nous écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous aurons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours au point de vue littéraire, qu'une simple colonie [...]. » (Crémazie, 1867).

Pour le Québec comme pour l'Acadie, le fait de partager une langue avec la France est à la fois un avantage et un obstacle. C'est un avantage dans la mesure où cette langue donne accès potentiellement à un très vaste public, mais souvent à condition pour l'écrivain francophone d'atténuer ses particularités nationales et de se fondre dans l'institution littéraire française. C'est un obstacle dans la mesure où il écrit en français, il sera toujours jugé à l'aune de la littérature et de la langue françaises avec lesquelles il est pourtant dans un rapport d'étrangeté et d'insécurité. Comme tout écrivain francophone, l'écrivain acadien doit ruser et biaiser pour arriver à se faire reconnaître sans renoncer à ses particularismes dans un système littéraire francophone très centralisé et normatif. Contrairement au Québec, l'Acadie n'a jamais rêvé d'une langue à soi. Elle tentera seulement de marquer une différence avec l'idiome français en insistant sur l'une ou l'autre des caractéristiques qui la distinguent, c'est-à-dire les archaïsmes ou les anglicismes. Les deux stratégies n'entraînent pas la même réception et la première, en rattachant la langue acadienne à ses origines françaises, suscite un meilleur accueil en France sans doute parce qu'elle présente une vision folklorique et exotique de l'Acadie, ce qui correspond à la vision typique du centre sur la périphérie (Casanova, 1999). Mais ces deux stratégies doivent aussi être situées par rapport aux nécessités de l'évolution chronologique d'une littérature naissante et même à l'intérieur de l'Acadie, il fallait commencer par valoriser la riche tradition orale acadienne avant de passer à un discours qui s'inscrit dans le présent et dans le dialogue entre les cultures qui façonne la modernité.

Transformations fictives de la parole

La première de ces stratégies est celle empruntée par Antonine Maillet dont le monologue théâtral *La Sagouïne* (1971a) et l'œuvre qui s'ensuit puisent abondamment à trois sources typiques de la naissance des littératures : le théâtre, les légendes populaires et la langue orale. Antonine Maillet réussit la transposition d'une riche littérature orale en littérature écrite, ce

¹Pour une analyse détaillée de cette lettre, voir Gauvin, 2000 : 17-32.

qui a pour effet non seulement de fixer une langue orale mais de la revaloriser en en faisant une langue littéraire à laquelle on peut désormais fièrement s'identifier au lieu d'en avoir honte. Cette valorisation mise aussi sur l'ancienneté et les lointaines racines françaises de la langue acadienne traditionnelle qu'Antonine Maillet associe à Rabelais, (Maillet, 1971b) monument littéraire dans la lignée duquel il est avantageux de se positionner.

La Sagouine met en scène une vieille dame d'origine très modeste qui gagne sa vie comme femme de ménage « *qui achève sa vie à genoux devant son seau, les mains dans l'eau* » (Maillet, 1971a : 9). C'est toute la condition humaine des « petites gens », et par ricochet de l'humanité, qu'elle trace au travers de ses monologues qui portent tour à tour sur la jeunesse, les bonheurs (l'espoir surtout), les déceptions, la mort. Et c'est dans son français à elle qu'elle réfléchit sur le monde qui l'entoure. Dans la préface du livre, l'auteur invite le lecteur à entrer dans l'univers de cette femme qui parle la langue populaire de sa région :

« *Je vous la livre comme elle est, sans retouches à ses rides, ses gerçures, ou sa langue. Elle ne parle ni joual, ni chiac, ni français international. Elle parle la langue populaire de ses pères descendus à cru du XVI^e siècle. Elle ne sait pas, la Sagouine, qu'elle est à elle seule un glossaire, une race, un envers de médaille.* » (Maillet, 1971a : 9).

La pièce connut un succès retentissant au Québec et en Acadie² ; en Acadie, c'était la première fois que la langue populaire, traditionnellement réservée à la sphère privée, était projetée sur la place publique. De plus, cette langue était entendue par des milliers de gens à l'extérieur de l'Acadie. Cela eu pour effet de donner une légitimité à un code dévalorisé, associé à la pauvreté et au manque d'instruction. Afin d'illustrer la langue ainsi que la revendication politique et identitaire rattachée au texte, nous reproduisons un extrait du monologue, le recensement :

« (...) *je vivons en Amarique, ben je sons pas des Américains. Non, les Américains, ils travaillont dans des shops aux Etats, pis ils s'en venont se promener icitte sus nos côtes, l'été, en culottes blanches pis en parlant anglais. Pis ils sont riches, les Américains, j'en sons point. Nous autres je vivons au Canada ; ça fait que je devons plutôt être des canadjens, ça me r'semble.*

(...) *Ben ça se peut pas non plus, parce que les Dysart, pis les Caroll, pis les Jones, c'est pas des genses de notre race, ça, pis ça vit au Canada itou. Si i' sont des Canadjens, je pouvons pas en être, nous autres. Par rapport qu'ils sont des Anglais, pis nos autres, je sons des Français.*

(...) *Non, je sons pas tout à fait des Français, je pouvons pas dire ça ; les Français, c'est les Français de France. Ah! pour ça, je sons encore moins des Français de France que des Américains. Je sons plutôt des Canadjens français, qu'ils nous avont dit.*

(...) *Ça se peut pas non plus, ça. Les Canadjens français, c'est du monde qui vit à Québec. Ils les appellont des Canayens, ou ben des Québécois. Ben coument c'est que je pouvons être des Québécois si je vivons point à Québec ? ... Pour l'amour de Djeu, où c'est que je vivons, nous autres ?*

(...) *En Acadie, qu'ils nous avont dit, et je sons des Acadjens. Ça fait que j'avons entrepris de répondre à leu question de natiounalité coume ça ; des Acadjens, que je leur avons dit. Ça, je sons sûrs d'une chouse, c'est que je sons les seuls à porter ce nom-là. Ben ils avont point voulu écrire ce mot-là dans leu liste, les encenseux. Parce qu'ils avont eu pour leu dire que l'Acadie, c'est point un pays, ça, pis un Acadjen c'est point une*

²En Acadie, bien que la réception de la pièce fût très positive, certaines personnes ont craint l'effet de la stéréotypie. Elle a suscité des débats dans les journaux de l'époque, discussions qui portaient à la fois sur la légitimité du personnage (trop défavorisé pour les uns, trop folklorisé pour les autres) et sur la langue mise en scène (rejet ou défense des *archaïsmes*). Pour plus de détails, voir Boudreau et Leblanc (2000 : 227). On pourra faire des comparaisons intéressantes avec la réception différenciée de la trilogie de Pagnol selon que l'on était provençal ou parisien (Lafont 1997 – texte de 1977).

natiounalité, par rapport que c'est pas écrit dans les livres de Jos Graphie » (Maillet, 1986 : 191-192, première édition 1971).

Une intervenante interviewée dans le cadre d'un projet de recherche *Prise de Parole 1*³ sur la construction identitaire en Acadie affirme que *la Sagouine* eut un effet émancipateur sur la prise de parole acadienne :

Nicole : c'est une langue orale [la langue de la Sagouine] qu'a été apprise des générations // pis moi je me rappelle là / on a / il y avait des personnes qui venaient du Québec / la personne avait dit euh / je cherche un élastique / ma belle-mère dit « elle est dans la tirette à fatras » la personne du Québec elle a absolument rien compris / parce moi (x) c'était / c'était absolument épouvantable de parler de même mais / quand on se met à chercher « tirette » pis quand on cherche « fatras » /oui on arrive à trouver que la « tirette à fatras » on sait exactement qu'est-ce que c'est / puis on / comment je dirais-là / on se sentait inférieur / avec notre langage local-là / qui faisait bien notre affaire (...) mais là quand d'autres arrivaient pis / comment ça une « tirette à fatras » / tu sais / là on se sentait un petit peu inférieurs / jusqu'à ce que Antonine [Antonine Maillet- les gens ont tendance à l'appeler Antonine en Acadie] sorte avec son livre la Sagouine / pis après ça sais-tu qu'on était populaire comme le djable hein

Annette (rires)

Nicole : là les gens étaient bien contents de nous entendre parler / moi combien de fois que ça m'est arrivé d'aller au Québec pis ils disaient vous /vous êtes Acadienne / je disais oui je suis Acadienne / pis c'était purement par notre manière de parler

Maillet influence les représentations que les gens se font de leur langue en accordant une légitimité aux archaïsmes et surtout, elle permet aux Acadiens de se redéfinir en fonction du regard de *l'autre* posé sur eux, regard nouveau et généreux, ouvert à la différence. Cette reconnaissance est d'autant plus importante qu'elle vient de l'extérieur de l'Acadie autant que de l'intérieur, car pour les petites cultures, une reconnaissance qui n'est pas entérinée par les échelons supérieurs de légitimation équivaut à une non-reconnaissance.

Cette prise de parole en entraînera d'autres qui oseront aussi affirmer leur différence, voire leur différence par rapport à Antonine Maillet elle-même. La poésie acadienne des années 1970 s'écrit dans cette effervescence de la prise de conscience nationale, identitaire et linguistique. Le poète Guy Arsenault publie le recueil *Acadie Rock* qui utilise aussi la langue orale acadienne, mais dans une version moderne, plus réaliste que celle d'Antonine Maillet car elle puise aussi bien aux anglicismes qu'aux archaïsmes.

*« Des fois j'arrêtais su Deluxe pour acheter des French Fries
ou des fois j'allais tout droite chez nous
où Mame avait waxé les places⁴
et on avait des fayots pour le souper
et on watchait Bugs Bunny et les cartoons su'l TV. » (1973 : 47)*

³Le projet *Prise de Parole 1* a été financé par plusieurs organismes dont le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (chercheurs principaux : Normand Labrie, Monica Heller (Université de Toronto), et Jürgen Erfurt (Johann-Wolfgang-Goethe Universität), Frankfurt am Main. Collaboratrices : Annette Boudreau et Lise Dubois (Université de Moncton, responsables de l'Acadie) de 1997-2000 ; le programme Transcoop de la German - American Academic Foundation Council (Chercheurs principaux: Jürgen Erfurt, Monica Heller et Normand Labrie, 1996-1999) ; et l'Agence universitaire de la Francophonie (chercheurs principaux: Patrice Brousseau et Claudine Moïse). L'objectif de la recherche était de voir si les discours des acteurs sociaux contribuaient à la construction identitaire des francophones de l'Acadie, et, si oui, lesquels étaient dominants et lesquels étaient marginalisés. Nous avons interviewé 150 personnes directement ou indirectement engagées dans des associations ou des activités communautaires. Bien que nous ayons garanti l'anonymat de tous les participants à l'enquête, nous avons obtenu la permission des écrivains cités pour la reproduction des extraits de leur discours qui apparaissent dans ce texte.

⁴« ciré les parquets ».

⁵« regardait ».

Le recueil connaît un succès considérable, qui ne s'est d'ailleurs jamais démenti, car il associe cette langue tout à fait anticonformiste à des thèmes subversifs dans une écriture où domine la dérision, l'humour et le jeu.

La version violente de cette affirmation d'une identité par la différence linguistique, on la trouve chez le poète Gérald Leblanc qui, dans des textes publiés dans des revues au cours des années 1970, défend la variété la plus stigmatisée de la langue orale acadienne, c'est-à-dire le chiac. Le poème intitulé « Chu pas content » associe la contestation de la langue imposée à toutes les formes de contestation :

« Chu pas content de la manière qu'y handlont le langage (à l'Université de Moncton, par exemple), ça fait que j'écris, j'écris en acadien, par exprès, contrairement à ce qu'en pensent les profs, ce n'est pas un caprice mais une lutte. (...) Mon écriture se nourrit de rock'n'roll (...) de french kiss, d'assurance-chômage, de welfare, de blues (...) virer le langage à l'envers pour voir comment c'est huilé, les mots, les phrases. écrire, créer un écrire qui dérange, qui incite d'autres écritures ... » (1988 : 43).

Gérald Leblanc, qui s'en fait le plus ardent défenseur, n'envisagera pourtant jamais de faire du chiac une langue véhiculaire car il sait bien qu'une communauté qui à peine à survivre n'a pas les moyens socio-économiques d'imposer une langue. En fait, il ne fait même pas du chiac sa langue principale d'écriture. Il l'utilise ponctuellement comme marque extrême de sa différence et de son droit à la parole. Le temps n'a pas beaucoup atténué la virulence de ses propos et c'est bien contre la France identifiée comme la détentrice de la norme hégémonique qu'elle s'exerce :

« Qui sont-ils ceux qui nous reprochent nos plaisirs de dire et nos soi-disant écarts de langage? Certains universitaires français en manque de colonies, scrutent nos productions d'un œil torve. Ils voudraient tellement qu'on leur ressemble, ce qui n'est pas une proposition bien alléchante, convenons-en. » (2002 : 39).

Dans un entretien qu'il nous a accordé dans le cadre du projet *Prise de Parole 1*, il explique sa position :

Gérald : moi je n'écris pas nécessairement chiac / moi quatre-vingt-quinze pour cent de mes textes sont dans un français euh / j'aime pas le français / je déteste le français standard

Normand: mm

Gérald : quatre-vingt-quinze pour cent de mes textes sont français

Normand; mm

Gérald : en français

Normand : mm

Gérald : et le chiac / euh la raison pour laquelle j'ai fait un livre qui s'appelle Éloge du chiac / c'est-à-dire les quarante premières pages de ce livre-là / il y a beaucoup de textes en chiac / et il y a une sorte de manifeste au début tu sais / où je dis que bon / et je dédie mon livre à mon père et ma mère parce qu'eux-autres i parlent chiac / bon puis il y a une personne qui va venir me dire que mon père et ma mère parlent mal / parce que ça va mal finir justement / tu sais je veux dire ces gens-là expriment leur réalité

L2 : mm

L1 : donc moi euh / ma prise là-dessus c'est que le chiac ça existe / c'est pas moi qui l'ai inventé / c'est pas Guy Arsenault non plus / il est là / et je refuse euh parce que qui est dangereux / quand les gens commencent / euh tu sais comme le / le chiac par opposition au français euh / académique ou standard ou universitaire ou euh bon / ce que vous voudrez /

Dans le passage qui précède, il se situe dans l'univers francophone mais il hésite quand vient le temps de nommer sa langue : c'est bien du français, mais ce n'est pas le français standard ; c'est du chiac mais ce n'est pas seulement du chiac (il écrit très peu en chiac). Cependant, c'est dans le cadre de l'espace littéraire acadien qu'il s'est donné la liberté d'user de la langue populaire du milieu ; dans ces marges particulières de liberté qu'il s'est donné la permission de faire un pied de nez à la norme dominante. Il a écrit son recueil de poésie

appelé *Éloge du chiac* en 1995, où dans quelques poèmes, il s'insurge contre les tenants de la norme dominante et utilise des termes chiacs comme *worryez pas* (ne vous inquiétez pas) dans une tentative de s'opposer à l'attitude castratrice de certains tenants de la norme légitime et de revendiquer un lieu où dire sa différence :

*« nous parlons comme des anges en transit
des rockers lumineux devant ceux
qui rêvent de « bien parler »
pour faire taire les autres
dans notre pays de mue
worryez pas
nous repasserons autrement
avec la bouche
pleine de surprises
et d'éclats de rire. »* (Leblanc, 1995 : 12).

Dans l'entrevue, il affirme :

*si j'ai fait un livre qui s'appelle l'Éloge du chiac / c'est que je sais quosse que le mot éloge veut dire / donc euh / c'est quelque part une **éloge de la différence** si vous voulez / et là aussi c'est un / une sorte de manifeste / en tant que créateur / que j'ai le droit de choisir le niveau de langue / que je souhaite / que je veux / que je désire donc*

Il revendique également le droit à la modernité, le droit d'être perçu comme un citoyen du monde et non plus d'être perçu uniquement sous l'angle du représentant d'une Acadie folklorisée, d'une Acadie traditionnelle :

(...) quand je vais faire une conférence en France là / ben je parle pas du vieux pêcheur sur le quai avec ses bottes pis ses / son homard moi je suis après parler euh tu sais euh de la ville / du rock du euh / euh des éclatements des contradictions des / je veux dire bon / je suis en train de parler du vingt et unième siècle bref tu sais je veux dire euh / moi euh / j'envoie pas mes textes par pigeon <L2> (rires) tu sais /ça va sur e-mail tu sais bon <L2> (rires) / et moi quand je me promène c'est pas en charrette c'est en taxi

Dans cet extrait, Leblanc s'oppose à la vision passéiste de l'Acadie qui montre souvent uniquement « la mer, le pêcheur, le homard » vivant dans des espaces figés loin des tribulations de la vie urbaine, urbanité qu'il célèbre dans tous ces textes. Son humour caustique vient ébranler les mythes entretenus.

Globalement, après quelques 35 années de développement depuis le début de son institutionnalisation, la littérature acadienne présente plusieurs visages par rapport à la langue. Même si tous les écrivains participent ensemble à la construction de cette littérature spécifique à l'Acadie, plusieurs ne sentent pas le besoin de marquer cette spécificité dans la langue qu'ils utilisent. La plupart des écrivains de l'Acadie écrivent en français, un français qui certes à des colorations syntaxiques et lexicales propres à l'Acadie, mais qui reste bien compréhensible par tout francophone.

Pour plusieurs jeunes écrivains, qui sont surtout poètes, et qui ont Gérard Leblanc pour maître à penser, la langue et l'existence collective de l'Acadie ne sont plus des questions que posent leurs textes. Ils écrivent dans une grande liberté de langue et de sujet, comme devrait pouvoir le faire tout écrivain affranchi des contraintes de la lutte pour l'existence collective. Ainsi leurs textes présentent un éventail très varié de registres de langue, à partir du chiac assez marqué jusqu'à un français très proche du standard. Chez un poète certes plutôt atypique en littérature acadienne, Serge Patrice Thibodeau, lauréat du prix du gouverneur général du Canada en 1996 avec le recueil *le Quatuor de l'errance*, la langue française prend même des colorations un peu précieuses. Ce poète ne renie pas son origine acadienne, mais il ne sent pas le besoin d'en faire le sujet central de sa poésie, très ouverte sur une errance planétaire, le mysticisme et l'érotisme. Dans l'ensemble, les poètes acadiens revendiquent le

droit à une parole la plus libre qui soit dans la langue qui est la leur, qu'elle soit marquée de régionalismes ou plutôt « internationale ».

A l'autre extrémité, Antonine Maillet suivie de quelques imitateurs continue de propager le mythe de l'Acadie éternelle qui aurait surtout pour vertu de maintenir la langue française des origines. Entre les deux, on retrouve deux écrivains, Herménégilde Chiasson et France Daigle, qui suscitent beaucoup d'intérêt dans et hors de l'Acadie, et qui expriment une vision problématique et même angoissée des rapports de l'Acadie à la langue. Chiasson exprime avec beaucoup de force le sentiment d'étrangeté par rapport à la langue, l'aliénation linguistique qui est une des caractéristiques fortes de la littérature contemporaine post-mallarméenne et qui prend une forme exacerbée par l'insécurité linguistique chez les écrivains francophones dominés par la norme parisienne :

« *On dira que ces gens-là n'ont pas de langage précis, qu'ils jargonnet dans un dialecte étrange dont tous les verbes sont au passé, si étrange qu'ils ont fini par s'y perdre eux-mêmes...* » (Chiasson, 1996 : 120).

Mais il le fait dans une langue qui n'aura recours aux régionalismes que de manière très ponctuelle comme signe d'aliénation.

« *Je me suis appliqué à ne pas zoner mon écriture autrement que dans son propos. Je parle de l'Acadie, en Acadie et depuis l'Acadie. Il me semble que ce dont je parle est déjà assez marginal sans avoir à le marginaliser encore plus en le colorant au point où l'on en perdrait le sujet.* » (Chiasson, 2002 : 21).

L'exemple de France Daigle illustre particulièrement bien l'évolution de la société acadienne par rapport à sa langue et à sa culture telle qu'elle a été induite en bonne partie par la littérature elle-même. On a donc ici l'exemple d'une influence de la littérature sur elle-même. Contrairement à l'évolution des littératures émergentes qui commencent par une phase politique et nationaliste (Deleuze et Guattari, 1975 et Casanova, 1999) avant d'accéder à une deuxième phase plus proprement littéraire, France Daigle a commencé par écrire des romans minimalistes, très abstraits, inspirés du Nouveau Roman français, ne comportant ni personnages, ni dialogues. L'Acadie n'y est certes pas nommée, même si on peut considérer que l'omniprésence de la mer en est un rappel. La phrase est très dépouillée, jusqu'à l'ellipse centrée autour d'un infinitif dans le premier de ses romans, et elle ne porte aucune trace volontaire de la langue acadienne. Ce n'est que très progressivement que l'Acadie trouve sa place dans ses romans. Avec son roman autobiographique centré sur les premiers mois de son existence, *1953, Chronique d'une naissance annoncée*, l'Acadie est vraiment présente, mais l'auteur utilise avec parcimonie les particularités linguistiques de la langue orale acadienne. Avec le roman *Pas pire* publié après la rédaction de quelques textes pour le théâtre qui l'ont obligé à recourir à du dialogue en langue acadienne contemporaine, elle met en scène des personnages qui parlent le chiac, dans une version plutôt « légère » sur le continuum du chiac qui va d'un français très peu anglicisé à un français fortement anglicisé. Le roman suivant et le tout dernier en particulier ont poursuivi dans cette voie.

Le rapport à la France et à son français⁶ est omniprésent dans les derniers textes de Daigle. On y trouve une relation ambiguë et ambivalente caractérisée par le désir de se fondre dans cette francophonie à laquelle elle s'identifie, tout en maintenant sa différence à l'égard du français dit *standard* qui parfois semble si éloigné du vernaculaire acadien. Dans *Pas Pire* (1998), le passage suivant illustre l'écart entre la langue acadienne et le français standard, ce qui entraîne non seulement l'incompréhension, mais aussi un malaise et un sentiment d'infériorité dans sa langue chez le personnage acadien. Le dialogue se passe entre l'Acadien

⁶Bien qu'il existe de nombreuses variétés de français en France, dans l'imaginaire de nombreux Acadiens, il existe un français parlé en France qui correspond à une sorte de norme mythique et qui est associé à un modèle idéal.

Terry, capitaine d'un bateau qui accueille des dignitaires étrangers, et un écrivain français qui fait partie du groupe. La marée s'étant retirée plus rapidement que prévu, le bateau est resté coincé :

« – *J'ai pas de veine.*
Un peu figé, Terry ne s'aventura pas à répondre, mais il jeta un coup d'oeil furtif
aux poignets de l'homme, à tout hasard.
 – *Ça ne vous ennue pas, vous?*
Terry hésita.
 – *Si je m'ennue?*
Le Français crut simplement que Terry n'avait pas bien entendu sa question.
 – *Ça ne vous ennue pas... de rester coincé comme ça, enfermé?*
Terry chercha une réponse simple.
 – *Non. Je dois être accoutumé.*
 – *Moi je déteste. Ça me donne les boules.*
Terry essaya de s'imaginer ce que ça pouvait vouloir dire d'avoir des boules. Il
ne savait pas non plus quelle grosseur de boules imaginer. Il pensa simultanément à des
boules à mites et à des boules de billard. » (Daigle, 1998 : 151).

L'insécurité linguistique de Terry est manifeste dès le début du roman, mais il parvient à la dépasser et il arrive même à donner à l'écrivain français, dans sa langue orale acadienne, une description très littéraire de la rivière Petitcodiac gelée en hiver. Ce passage d'une situation de langue déterritorialisée, selon l'expression de Deleuze et Guattari (1975), à la reterritorialisation de la langue est typique des romans de France Daigle (Boudreau R., 2000, 2002). Dans les romans *Un fin passage* (2001) et *Petites difficultés d'existence* (2002), les mêmes personnages acadiens qui parlent chiac sont présents et on peut constater que le rapport à leur langue change ; en effet, ils se débarrassent peu à peu de leurs complexes linguistiques pour en arriver à s'exprimer très librement dans leur vernaculaire même en présence de l'étranger type, incarné par un peintre d'origine européenne, marié à une Française et vivant à New York, qui vient s'installer à Moncton. La boucle est bouclée le jour où dans *Petites difficultés d'existence*, Terry et Carmen ont un enfant et se posent des questions sur le chiac :

« *Carmen trouve que je devrais me forcer pour mieux parler français. A cause du petit. Et de la petite qui s'en vient [Carmen est enceinte]. A trouve que c'est pas beau un enfant qui parle chiac. » (Op. cit. : 153-154).*

La transformation opérée dans l'imaginaire et les pratiques linguistiques des personnages de Daigle s'apparente étroitement à celle en voie de production dans une partie de la société acadienne. Les Acadiens, longtemps victimes de leur insécurité linguistique commencent à jouer avec leur répertoire linguistique, en choisissant de montrer publiquement certains traits de leur langue autrefois réservés aux intimes allant jusqu'à les accentuer pour affirmer leur différence ou pour produire des effets. On pense par exemple à une radio communautaire située en Nouvelle-Ecosse où les annonces publicitaires sont écrites dans le vernaculaire de la région (Dubois, 2003). Parallèlement à ces manifestations de contre-légitimité linguistique, les acteurs de ces mêmes manifestations effectuent un va-et-vient entre les registres de langue, essayant de maintenir un juste équilibre entre la singularisation et l'ouverture sur le monde.

Il est toujours difficile de déterminer si c'est la littérature qui a induit ces changements ou si ce sont les mouvements sociaux qui influent sur les écrivains, mais on peut supposer que le mouvement est dialectique. Si l'on se fie à l'expérience acadienne, qui ressemble sans doute à celle d'autres littératures francophones, on peut affirmer que les écrivains ont devancé la société civile dans les mouvements émancipateurs liés à la langue. Rappelons que lorsque Antonine Maillet a publié *la Sagouine*, les Acadiens avaient honte des traits archaïsants de leur langue, que Guy Arsenault avec *Acadie Rock* donnait un espace public au chiac encore inconnu auparavant et qu'il brisait les interdits l'entourant. L'œuvre de France Daigle montre

les hésitations de la société acadienne et de ses artistes par rapport à l'identité, la langue et la culture. Elle commence en effet par écrire des romans tout à fait désincarnés et dépouillés de régionalismes pour aboutir à une fictionnalisation du dilemme de la langue où le chiac devient un outil unique de création par l'ironie et l'humour inimitables qu'il instille dans l'univers représenté. Faisant à rebours le trajet habituel qui va d'une littérature branchée sur « l'immédiat politique » (Deleuze et Guattari, 1975), à une littérature autonome, cette œuvre, par sa structure et par les personnages qu'elle met en œuvre, illustre la prise de conscience identitaire et la réappropriation linguistique et culturelle dont la littérature est en grande partie l'instigatrice.

La littérature constitue le lieu par excellence où s'exprime la quête de légitimité, que celle-ci porte sur la langue ou simplement sur le désir d'exister en tant que personne à part entière. Ce sont en tout cas les justifications fondamentales que France Daigle, dans *Pas Pire*, donne de sa propre écriture lorsqu'elle s'imagine invitée à l'émission *Bouillon de culture* :

« *Et puis qu'est-ce que je leur dirais à Bouillon de culture ? Que la mort, ou tout au moins l'inexistence, est inscrite dans nos gènes ? Que tout repose dans la manière, dans l'art de s'y faire ? Que tout est affaire de légitimité ? Légitimité de ce que nous sommes aux yeux du monde et à nos propres yeux. Etre et paraître. Par/être, être par. Voir et être vu. Reconnu. Que tout ne repose pas que sur l'arbitraire, l'invisible et l'injuste. Remonter le cours de l'histoire, descendre dans l'inconscient à la recherche de fondements, d'explications, de justifications, d'interprétations de sa propre existence dans les lieux où il n'y a parfois aucune manière d'être, d'exister, de voir et d'être vu. Et enfin, peut-être que oui, pour toutes ces raisons, écrire.* » (Daigle, 1998 : 107).

Conclusion

La littérature acadienne, produit d'une situation sociale et politique particulière, contribue au développement de la société dans laquelle elle s'inscrit. Issue de la *nouvelle* renaissance acadienne des années soixante-dix⁷, la littérature acadienne dont il est question ici a participé à la construction de l'Acadie « moderne », une Acadie de plus en plus urbanisée qui ne se définit plus seulement en fonction de sa filiation sanguine, de sa religion et de ses valeurs catholiques et familiales. La littérature a contribué à faire connaître l'Acadie hors de ses frontières et à obtenir une reconnaissance extérieure indispensable, car, comme c'est le cas pour les petites nations, « leur existence *est* question » (Kundera, 1993 : 225), et la reconnaissance de *l'autre* est une condition fondamentale de leur développement.

Sur le plan linguistique, la littérature a agi sur plusieurs fronts. D'abord, elle a permis de diversifier les discours sur la langue ; le discours monolithique axé sur un modèle linguistique unique a donné place à d'autres qui ont assuré une légitimité à des variétés de langue longtemps exclues des marchés officiels des langues. Ces discours, repérables dans les textes (propos tenus sur la/les langue(s) comme on a pu le voir dans les extraits des œuvres) et dans l'agencement formel du texte (variété de langue choisie, traits de langues spectacularisés comme emblème identitaire), influent sur l'imaginaire et les pratiques linguistiques. On l'a dit, les Acadiens ont pendant longtemps hésité à prendre la parole dans l'espace public étant

⁷*Nouvelle renaissance* parce que l'on s'entend généralement pour dire que la renaissance acadienne date de 1881, date de la première convention « nationale » acadienne (Thériault 1993). Donc, en 1960, un Acadien est élu pour la première fois Premier ministre du Nouveau-Brunswick et il met en place une série de réformes « Chances égales pour tous » qui seront bénéfiques aux francophones et qui a permis une restructuration de la communauté acadienne ; il y eut notamment la création de l'Université de Moncton, qui en 2003, fêtait son quarantième anniversaire (36 000 diplômés depuis 1963) ; la création d'associations et d'organismes divers, dont plusieurs dans le domaine artistique. Pour plus de détails, voir Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 et Lonergan, 1999.

conscients de l'écart entre leur langue et celle reconnue comme étant la seule légitime, du moins dans leur esprit. Cette insécurité linguistique (Boudreau, 1998, Boudreau et Dubois, 1992) s'estompe peu à peu et donne lieu à des manifestations culturelles intéressantes ; par exemple, de plus en plus de musiciens et de poètes écrivent dans des répertoires linguistiques variés et les gens osent prendre la parole dans les différentes sphères de l'espace public (Boudreau et Dubois, 2001). De plus, en agissant sur les représentations linguistiques, en transformant les attitudes sur les langues, les écrivains ont également influé sur les pratiques langagières. Avant 1970, la langue d'une majorité de locuteurs issus de milieux minoritaires était reléguée dans des espaces restreints de la communication, mais certains écrivains ont permis à cette parole stigmatisée de se refaire une image valorisante dans l'espace public du texte littéraire. Cette parole co-habite maintenant avec les autres variétés et les locuteurs ont pu élargir leur répertoire linguistique sans faire l'impasse sur leur langue socio-maternelle. Et comme l'exprime De Robillard, pour que le français se maintienne dans la francophonie, il faut l'accepter avec toutes ses variétés :

« Les formes du français sont très variées, dès lors que l'on accepte de quitter le champ des formes de français "régional" (formes de français assez proches du français standard, et en s'en écartant par quelques traits phonologiques et/ou morphologiques et/ou lexicaux, etc.). (...) Exclure ces formes de français de la catégorie "français" aurait l'avantage de préserver l'unité d'une langue autour de son modèle fictif, le "français standard", et sa conformité à l'image que les francophones "traditionnels" s'en font, mais l'évident inconvénient, à long terme, d'exclure du même coup de nombreux locuteurs qui considèrent qu'ils parlent une forme de français. » (De Robillard, 2000 : 87-88).

Il est frappant de constater que nombre d'œuvres littéraires acadiennes sont la mise en scène d'une difficulté du dire, d'une énonciation problématique et qu'elles rejoignent ainsi un des paradoxes fondamentaux de la littérature comme discours hyper-construit pour dire l'impossibilité du discours. Ce paradoxe entraîne un autre, à savoir que la seule manière de dépasser la barrière de la communication soit de tenir un discours sur cette impossibilité. La littérature acadienne a pu accéder à la parole en disant son exclusion de la parole et elle s'est donné une langue en faisant état de sa privation de langue. Entre 1970 et aujourd'hui, on peut déjà mesurer l'évolution de cette prise de parole et les transformations qu'elle a entraînées dans l'image de la langue.

Langue et littérature sont indissociablement liées et bien plus que par la simple relation d'un matériau à la réalisation qu'on en fait. Le texte littéraire illustre au plus haut point que l'énoncé est inséparable de son énonciation, que celui-là est transformé par celle-ci, dans laquelle la langue d'écriture occupe une très grande place. C'est pourquoi les textes littéraires les plus cohérents comportent une auto-légitimation de leur mode d'énonciation qui les met en relation avec le discours social qui les produit. Il s'ensuit qu'il est beaucoup plus facile de cerner les manifestations du contexte social dans les œuvres littéraires que de mesurer l'impact des œuvres littéraires sur le contexte social. C'est peut-être finalement dans l'évolution des littératures elles-mêmes qu'on peut le mieux contempler les évolutions sociales qu'elles ont contribué à produire.

Bibliographie

- ALLAIN G., McKEE-ALLAIN I., THÉRIAULT J.-Y., 1993, « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (éd.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, pp. 341-384.
- ARSENAULT G., 1973, *Acadie Rock*, Moncton, Editions d'Acadie.
- BOUDREAU A., 1998, *Représentations et attitudes linguistiques des jeunes francophones de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Thèse de doctorat, Paris–X, Nanterre.
- BOUDREAU A., DUBOIS L., 1992, « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », dans *La Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n° 1-2, pp. 3-22.
- BOUDREAU A., DUBOIS L., 2001, « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie », dans *Estudios de sociolingüística*, 2(1), Vigo, pp. 37-60.
- BOUDREAU A., LEBLANC M., 2000, « Le français standard et la langue populaire : comparaison du débat et des enjeux au Québec et en Acadie depuis 1960 », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (éds.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie. De la tradition à la modernité*, Editions de l'IQRC et Editions d'Acadie, pp. 211-235.
- BOUDREAU R., 2000, « Les français de Pas pire de France Daigle », dans Robert Viau (éd.), *La création dans le contexte de l'exiguïté, 9^e colloque de l'APLAQA*, Beauport, Québec, Editions MNH, pp. 51-63.
- BOUDREAU R., 2002, « Choc des idiomes et déconstruction textuelle », dans Robert Dion, Hans-Jürgen Lüsebrink et Janos Riesz (éds.), *Ecrire en langue étrangère : Interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*, Québec, Editions Nota bene, pp. 287-303.
- CALVET L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET L.-J., 2000, « Langues et développement : agir sur les représentations ? », dans *Estudios de sociolingüística*, vol. 1,1, Vigo, pp. 183-190.
- CASANOVA P., 1999, *La république mondiale des Lettres*, Paris, Editions du Seuil.
- CHIASSEON H., 1996, *Climats*, Moncton, Editions d'Acadie.
- CHIASSEON H., 2002, « Ecrire pour dire », *Eloizes*, n° 31, Les langues déliées. Les écrivains acadiens et la langue, pp. 19-23.
- CREMAZIE O., 1867, *Œuvres II, Prose*, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976.
- DAIGLE F., 1995, *1953. Chronique d'une mort annoncée*, Moncton, Editions d'Acadie.
- DAIGLE F., 1998, *Pas Pire*, Moncton, Editions d'Acadie.
- DAIGLE F., 2001, *Un fin passage*, Montréal, Boréal.
- DAIGLE F., 2002, *Petites difficultés d'existence*, Montréal, Boréal.
- DELEUZE G., GUATTARI F., 1975, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Editions de Minuit.
- DE ROBILLARD D., 2000, « F comme la guerre des francophones n'aura pas lieu », dans Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil, Jean-Marie. Klinkenberg et Benoît Peeters (éds.), *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, pp. 87-88.
- DESJARDINS P.-M., 2002, *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland*, Institut canadien de recherches sur le développement régional, Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, culture et société, Université de Moncton et Université du Québec.

- DUBOIS L., 2003, « Radios communautaires acadiennes. Idéologies linguistiques et pratiques langagières », dans André Magord (éd.), *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Institut d'Études Acadiennes et Québécoises, Université de Poitiers et Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, pp. 307-323.
- GAUVIN L., 2000, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal.
- KUNDERA M., 1993, *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard.
- LAFONT R., 1997, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.
- LEBLANC G., 1988, *L'extrême frontière. Poèmes 1972-1988*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- LEBLANC G., 1995, *Eloge du chiac*, Moncton, Les éditions Perce-Neige.
- LONERGAN D., 1999, « La culture au quotidien : un petit portrait des arts dans l'Acadie d'aujourd'hui », dans Joseph-Yvon Thériault (éd.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Editions d'Acadie, pp. 511-536.
- LÜDI G., PY B., 1986, *Etre bilingue*, Berne, Lang.
- MAILLET A., 1971a, *La Sagouine. Pièce pour une femme seule*, Montréal, Léméac.
- MAILLET A., 1971b, *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MAILLET M., 1983, *Histoire de la littérature acadienne. De rêve en rêve*, Moncton, Editions d'Acadie.
- MAINGUENEAU D., 1993, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MASSON A., 1994, *Lectures acadiennes*, Moncton, Les Editions Perce-Neige. L'Orange bleue Editeur.
- MESCHONNIC H., 1997, *De la langue française*, Paris, Hachette.
- PARE F., 1992, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir.
- PERROT M.-E., 1995, « Quelques aspects du métissage dans le vernaculaire *chiac* de Moncton », dans *Plurilinguismes. Les emprunts*, n° 9-10, CERPL, Paris, pp. 147-167.
- POIRIER C., 1994, « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond Mougeon et Edouard Béniak (éds.), *Les origines du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 237-273.
- THÉRIAULT L., 1993, « L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique », dans Jean Daigle (éd.), *L'Acadie des Maritimes*, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, pp. 45-91.
- THIBODEAU S.-P., 1995, *Le quatuor de l'errance suivi de La traversée du désert*, Montréal, Editions de l'Hexagone.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli